



No. CM/DL/054.2023
A rappeler dans la réponse

Monsieur Alexandre PENASSE

alexandrepenasse@gmail.com

Personnel & confidentiel

Bruxelles, le 30 janvier 2023.

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courriel de ce 30 janvier 2023 réagissant à celui que nous vous avons adressé, le 27 janvier 2023, pour vous informer de votre désinscription au symposium du 4 février prochain.

Tout en comprenant votre souci d'exercer au mieux votre profession de journaliste, nous tenons avant tout à vous préciser que notre Conseil n'a pas organisé ce colloque pour informer le grand public, mais pour permettre aux médecins inscrits à son Tableau d'échanger leurs opinions sur la base de leurs connaissances médicales et scientifiques. Notre but n'est nullement qu'il soit « couvert médiatiquement » et « accessible au plus grand nombre » par des journaux dont vous ne précisez, de surcroît, pas le nom.

Par ailleurs, nous avons relevé sur Internet que votre carte de presse vous aurait été refusée.

Quoi qu'il en soit, le nombre de participants médecins ayant atteint plus de 500 inscrits (pour une jauge de 500), nous avons dû, comme annoncé dès le départ, désinscrire tous les non-médecins, quels qu'ils soient.

Sur instruction formelle de la direction du lieu que nous nous devons de respecter, seules les personnes inscrites régulièrement sur notre liste pourront y accéder.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président,

Dr Chr. MELOT.